



L'actualité nationale : 21 janvier 2012 - « Tant qu'il y aura des morts... il nous faudra agir pour une route plus sûre », une nouvelle campagne pour demander à chacun d'être acteur de la Sécurité routière

La Sécurité routière présente une nouvelle campagne de sensibilisation avec la diffusion du film « Tant qu'il y aura des morts » sur les chaînes de télévision nationales (depuis le 1er février, ce film est également présent dans les salles de cinéma), l'ouverture d'un espace d'échanges sur Internet sur les grands dangers de la route et la mise en ligne d'actions concrètes pour que chacun puisse agir pour une route plus sûre.

- « Tant qu'il y aura des morts » : 45 secondes pour réveiller les consciences : filmé en noir et blanc, mêlant images réelles d'accident de la route et images de fiction, « Tant qu'il y aura des morts », le nouveau film de la Sécurité routière, montre la réalité de ces vies qui basculent.

Pendant 45 secondes, des scènes poignantes se succèdent soutenues par une voix off, celle de notre conscience, qui dresse un constat frontal et sans appel : « Tant que nous commettrons des infractions, il y aura des morts ». Ainsi les scènes d'accident montrées à l'écran proviennent toutes d'une négligence : abus d'alcool, dépassement de vitesse, usage inapproprié du téléphone au volant, non respect des autres usagers...

Le film appelle donc à un nouvel élan pour inciter chacun à réagir, à prendre ses responsabilités pour devenir acteur de la sécurité sur la route.

- **Un nouvel espace participatif de la Sécurité routière pour donner la parole à tous**

En complément du film, la Sécurité routière propose sur son site (www.securite-routiere.gouv.fr/dangersdelaroute), un espace participatif. Dans cette nouvelle fenêtre, la parole est donnée aux internautes et tout particulièrement à ceux qui ont été victimes de la route. Le dialogue est ouvert sur tous les thèmes (abus d'alcool, dépassement de vitesse, usage du téléphone au volant et conduite en état de fatigue).

- **Une campagne média digitale d'envergure pour prolonger l'appel du film**

« Tant qu'il y aura des morts » est aussi diffusé sur le net : sur Youtube, Facebook, MSN ainsi que sur l'Equipe.fr, le Parisien.fr et les Echos.fr. Des bannières sur le même thème sont déployées sur des sites généralistes à fort trafic (MSN, Yahoo, sites de la presse quotidienne régionale, aufeminin.com...).

L'actualité dans le département des Hautes-Pyrénées :

Le 14 janvier, à Laloubère, les jeunes joueurs de l'école de rugby du BALS (entente Barbazan/Aureilhan/Laloubère/Séméac) impliqués dans la Sécurité routière : des maillots, des tee-shirts et des survêtements siglés BALS mais aussi estampillés « Un joueur, une vie » et « Label Vie » leur ont été remis par M. Marsais, le directeur de cabinet représentant le Préfet. Ceci afin de soutenir leur engagement en matière de sécurité routière en vue d'une prochaine journée de sensibilisation prévue le 11 février prochain.



Le 26 janvier, à l'IUT de Tarbes, journée de sensibilisation aux risques routiers

Dans le cadre du programme Label-Vie, les étudiants de l'IUT de Tarbes ont organisé, dans leurs locaux, une action de sensibilisation aux risques routiers à destination des lycéens de Tarbes.

Environ 150 jeunes ont assisté à une conférence consacrée au partage de la route qui était animée par l'ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière). Deux jeunes motards récemment accidentés et Katy, qui a eu un très grave accident de voiture à l'âge de 16 ans, ont apporté leurs témoignages respectifs et répondu aux questions des lycéens.

Les jeunes ont ensuite pu se rendre sur les stands aménagés pour leur permettre d'appréhender les différents aspects du risque routier. Chaque atelier était animé par un intervenant de la Sécurité routière : Préfecture/DDT, AAESR, ANPAA 65, MAIF Prévention, Police Nationale et SDIS.



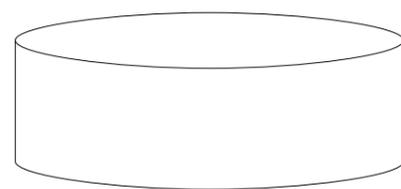
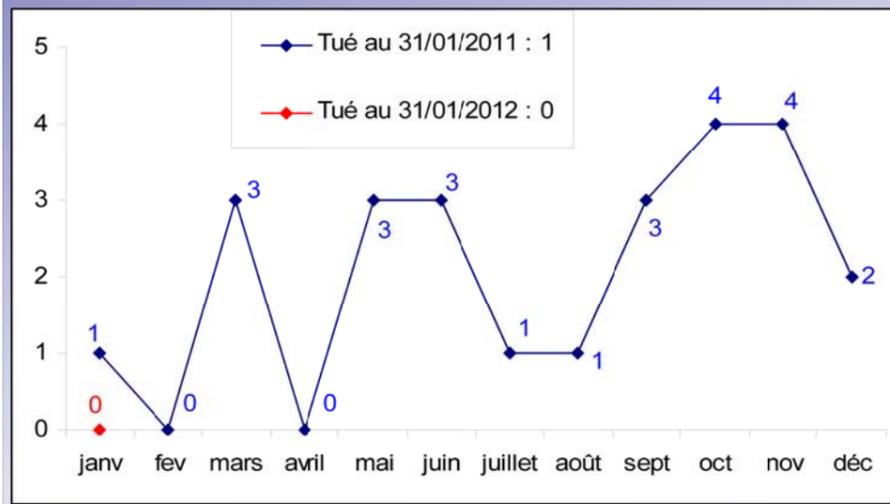
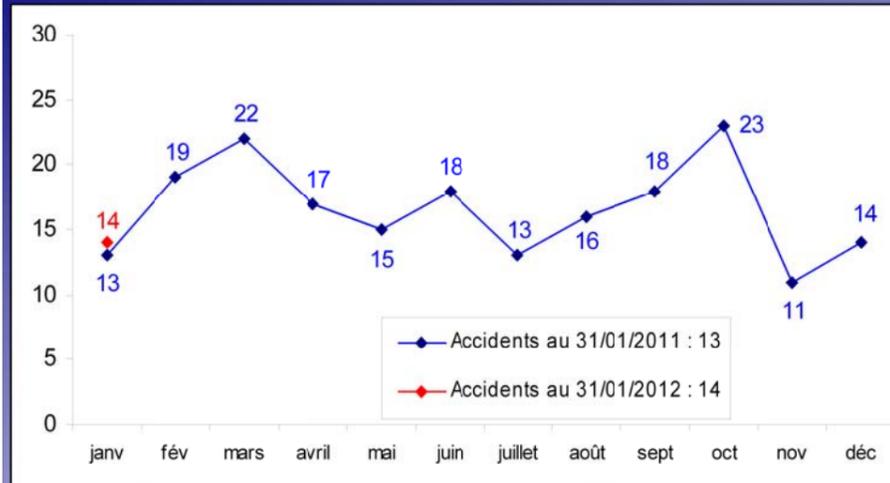
Observatoire Départemental de la Sécurité Routière

Hautes-Pyrénées

Les chiffres du mois :

- 14 accidents (+)
- 0 tué (-)
- 6 blessés hospitalisés (+)
- 12 blessés légers (-)

JANVIER 2012



Pas d'accident mortel ce mois-ci

Par rapport au mois de janvier 2011, cette année commence avec une légère augmentation du nombre des accidents (+ 1) et des blessés hospitalisés (+ 1) mais une légère diminution des blessés légers (- 1). Aucun accident mortel n'a été enregistré ce mois-ci dans le département.

Evolution des chiffres par rapport au même mois de l'année 2011 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

Remarque : les résultats de l'année 2012 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2011 sont définitifs sauf ceux du mois de décembre.

Comment nous joindre : DDT
3 rue Lordat - 65000 TARBES

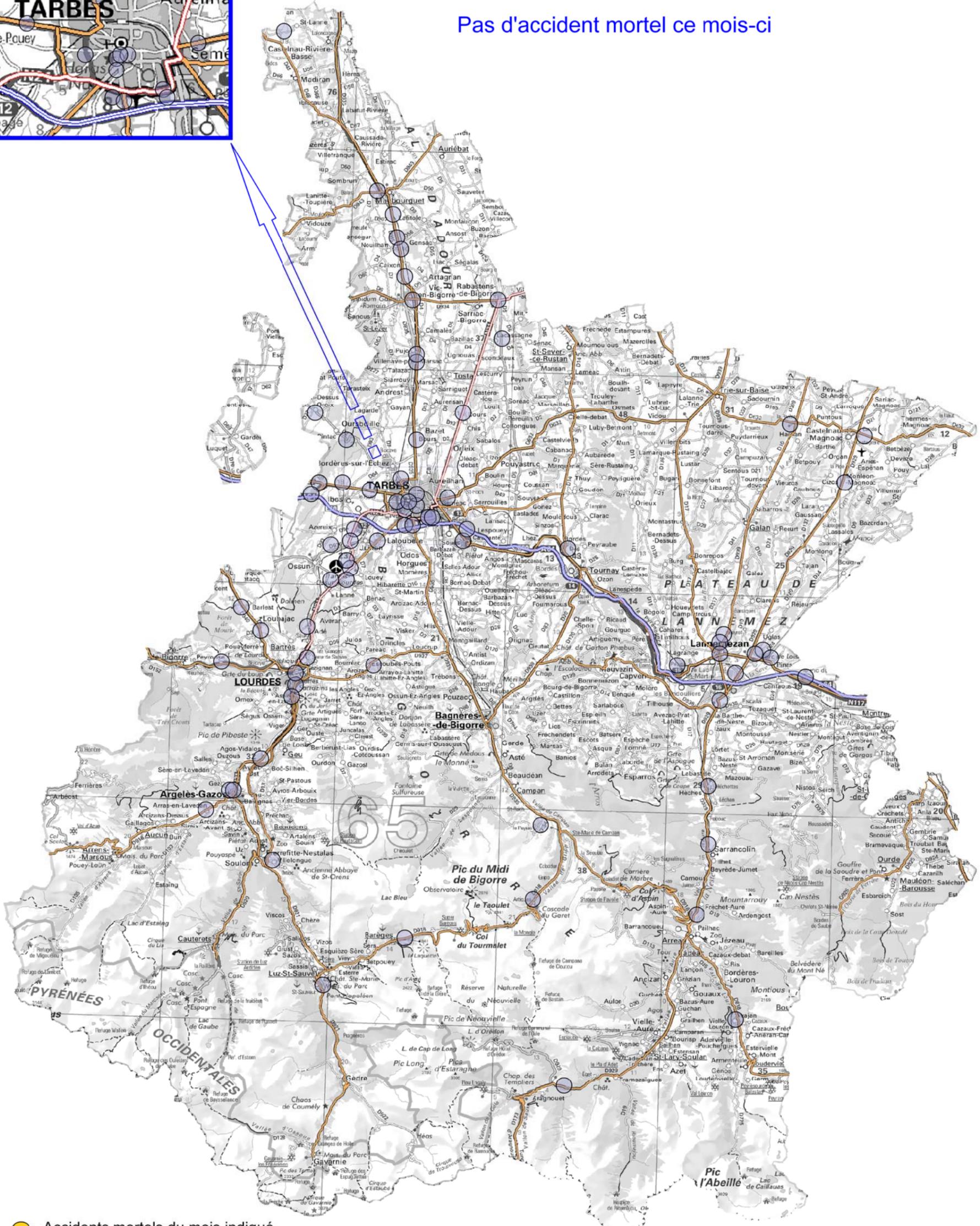
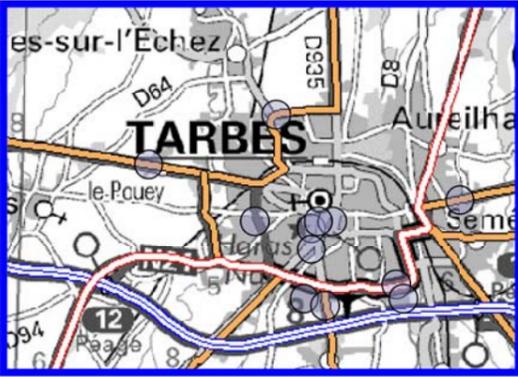
ddt-odsr@hautes-pyrenees.gouv.fr



Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées

Janvier 2012

Pas d'accident mortel ce mois-ci



- Accidents mortels du mois indiqué
Exemple : (1) janvier ; (2) février, etc....
- Accident(s) mortel(s) du mois en cours
- Accidents mortels survenu ces 4 dernières années

- Autoroute A64
- RN 21
- Routes départementales